

DONNEES PERSONNELLES:

Jean-François FALYS

Dentiste généraliste

INAMI:3-90162-69-001

Conventionné partiellement*

DONNEES ENTREPRISE:

Cabinet Dento-Médical SRL

BCE: 0477655417

Siège social:

Avenue Reine Astrid, 4

1401 Baulers

www.cabinet-dento-medical.be

E-mail: contact@cabinet-dento-medical.be

Sièges d'exploitations:

1/Avenue Reine Astrid, 4

1401 Baulers

Tél: 067/879585

2/Rue Joseph Wauters,92

6040 Jumet

Tél: 071/345245

DONNEES LEGALES:

Titre particulier:

dentiste généraliste (anciennement dentiste LSD)

Université: UCLouvain 1990

Autorités compétentes:

1/ **INAMI**

Avenue Galilée,5/01

1210 Bruxelles

2/ **Commissions Médicales Provinciales**

cmp.Bxl-Brabant-Wallon@health.fgov.be

cmp.Hainaut@health.fgov.be

3/ **SPF Santé publique (visa)**

Place Victor Horta,40/10

1060 Bruxelles

4/ **Fédération Wallonie-Bruxelles (agrément)**

Direction de l'agrément des prestataires des soins de santé

Rue Adolphe Lavallée,1 (5ème étage)

1080 Bruxelles

Association professionnelle:

Société de Médecine Dentaire

Maison des Dentistes

Avenue des Courses,20/16

1050 Bruxelles

Autre donnée légale: RPM Nivelles

ACTIVITES & AUTORISATIONS:

Médecine dentaire générale à l'exception de l'orthodontie

Formations particulières:

parodontie (SOP, Paris)

parodontologie médicale (IIP, Québec)

implantologie orale (AIIO, Paris)

Assurance responsabilité civile professionnelle:

AMMA

Avenue des Arts, 36/1

1040 Bruxelles

police: SMD 86142

Autorisation ,organismes de contrôle et de prévention en radioprotection:

Autorisation: CLD-0060214

AFCN

Rue Ravenstein, 36

1000 Bruxelles

Techni-Test

Chaussée de Bruxelles, 90

1800 Vilvoorde

HONORAIRES ET MODALITES DE PAIEMENT:

Les honoraires pour les actes courants se réfèrent à la nomenclature de la convention dento-mutualiste ,des suppléments d'honoraires sont possibles pour des prestations non reprises dans celle-ci .

En ce qui concerne les traitements complexes (prothèse, parodontie, chirurgie, implantologie, ...) ,une estimation des honoraires sera déterminée au préalable et par écrit et un plan financier sera proposé au prorata du nombre de séances nécessaires à la réalisation de ceux-ci.

Le règlement se fait par carte bancaire (Maestro, Visa, Mastercard) ou en espèces à la fin de la séance de soins sauf accord préalable .

Le cabinet ne pratique pas le tiers-payant .

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales est soumis au droit belge.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de l'entreprise de Nivelles.

* Activité conventionnée les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 14h et le mercredi de 9h à 18h

